

Christine PIRÈS-BEAUNE

*Députée du Puy-de-Dôme
Vice-présidente de la délégation aux collectivités
territoriales et à la décentralisation
Secrétaire de la commission des finances*

PARIS, le 20 janvier 2021

Réf : JP-CPB-2021-11

Monsieur le Premier ministre,

Par le présent courrier, nous souhaitons attirer votre attention sur la situation de l'association Anticor.

Cette dernière se voit délivrer, chaque année, un agrément par le Ministère de la Justice afin de pouvoir ester en justice. Or, si Anticor a demandé un nouvel agrément pour cette année 2021 audit ministère le 6 août dernier, l'association déplore qu'aucune réponse ne leur a été transmise à cette date.

Anticor œuvre pour la réhabilitation de la démocratie et du régime représentatif, en veillant à ce que la probité et la légalité guident toujours les représentants élus et les décideurs publics. C'est, je crois, ce qu'attendent nos concitoyens et ce qui constitue le poumon de la démocratie.

Pourtant, sans nouvel agrément que vous êtes désormais la seule autorité à pouvoir attribuer, Anticor ne pourra plus ester en justice à compter du 03 février prochain.

C'est pourquoi, nous vous demandons de bien vouloir reconduire l'agrément de l'association Anticor afin que celle-ci puisse disposer de tous les moyens dans la conduite de ses actions contre la corruption et pour la défense de l'intérêt général.

Vous remerciant par avance pour votre réponse rapide, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de notre haute considération.

Bien à vous,

Christine PIRÈS-BEAUNE



**Monsieur Jean CASTEX
Premier ministre
Hôtel de Matignon
57 rue de Varenne
75 007 PARIS**

Cosignataires :

- **Mme Valérie Rabault**, députée du Tarn-et-Garonne, présidente du groupe socialistes et apparentés,
- **M. Olivier Faure**, député de Seine-et-Marne, Premier secrétaire du Parti Socialiste,
- **Mme Cécile Untermaier**, députée de Saône et Loire,
- **M. Régis Juanico**, député de la Loire,
- **Mme Marietta Karamanli**, députée de la Sarthe,
- **Mme Laurence Dumont**, députée du Calvados,
- **Mme Marie-Noëlle Battistel**, députée de l'Isère,
- **Mme Michèle Victory**, députée de l'Ardèche,
- **M. Jean-Louis Bricout**, député de l'Aisne,
- **Mme Gisèle Biémouret**, députée du Gers,
- **M. Hervé Saulignac**, député de l'Ardèche,
- **Mme Isabelle Santiago**, députée du Val-de-Marne,
- **M. Gérard Leseul**, député de Seine-Maritime,
- **Mme Sylvie Tolmont**, députée de la Sarthe,
- **M. Boris Vallaud**, député des Landes,
- **M. Philippe Naillet**, député de la Réunion,
- **M. Alain David**, député de la Gironde,
- **Mme Claudia Rouaux**, députée d'Ille-et-Vilaine,
- **Mme Chantal Jourdan**, députée de l'Orne,
- **M. David Habib**, député des Pyrénées-Atlantiques, vice-président de l'Assemblée nationale
- **M. Guillaume Garot**, député de la Mayenne.